



Asile et refuges : deux notions bien distinctes dans le contexte québécois

Shirley Roy, Professeure titulaire en sociologie, UQAM, Directrice scientifique du CRI (Collectif de recherche sur l'itinérance la pauvreté et l'exclusion sociale)

Carolyn Grimard, Candidate au doctorat en sociologie, UQAM, Chercheure au CRI

Le terme *Asile*, renvoie à diverses définitions. Au Québec, ce terme a historiquement été associé à un lieu d'internement et d'enferment psychiatriques : l'asile des fous. Dans les années 1970, la vivacité des débats et la fermeté des actions menant à la désinstitutionalisation des hôpitaux psychiatriques ont rendu ce terme quasiment «hors d'usage»; désormais, il est plutôt réservé aux demandes d'«asile politique». Ainsi, contrairement à la France, on n'utilise pas le terme «asile de nuit» pour désigner les lieux qui accueillent les personnes itinérantes (SDF); on parle plutôt de refuges, de maisons d'hébergement, de ressources ou d'organismes communautaires d'hébergement^[1].

Pour bien saisir l'organisation de l'aide aux personnes itinérantes au Québec, il faut rappeler le rôle central joué par le réseau communautaire. Celui-ci a historiquement constitué une force de revendications qui s'est développée au croisement des mouvements caritatifs, politiques et populaires en lien avec les mouvements syndicaux davantage corporatifs. Au milieu des années 1960, il devient un allié objectif d'un État-Providence en construction, principalement pour ce qui est de l'offre de services car il apparaît plus collectif, décentralisé et surtout moins coûteux. Depuis ce temps, le réseau des ressources en itinérance s'élargit. La qualité de son expertise, l'efficacité des services offerts en raison de sa souplesse, de sa diversité et des compétences multiples de ses intervenants l'imposent comme un acteur central et incontournable. Depuis, l'accueil des personnes itinérantes se fait à travers un ensemble de ressources caritatives, communautaires et institutionnelles constituées en réseau organisé autour de trois critères : le genre, la durée du séjour et le degré d'urgence des situations.

Le réseau est historiquement basé sur le genre. Pour ce qui est de l'hébergement, on reçoit, soit des hommes, soit des femmes; les ressources mixtes sont à toute fin pratique inexistantes. Par ailleurs pour les autres types de ressources, même si la pratique majoritaire est la séparation des sexes, certaines accueillent tout de même des hommes et des femmes.

Il y a d'un côté les ressources destinées aux hommes, sous la forme du refuge. Chaque matin on doit le quitter et revenir le soir pour obtenir à nouveau un lit pour la nuit. On compte à peu près trois fois plus d'hommes itinérants que de femmes au Québec. La demande masculine est en effet plus importante et le développement des ressources a suivi l'organisation historique mise sur pied pour les clochards et les «robineux»^[2] d'alors : les dépôts de nuit et les refuges. Il y a trois grands refuges à Montréal qui peuvent recevoir environ cinq cents hommes. Le refuge est donc le lieu principal d'hébergement pour les hommes itinérants.

Si l'on regarde du côté des ressources pour femmes itinérantes, le réseau est moins important et moins étendu. Il comprend des ressources pouvant accueillir quelques dizaines de femmes tout au plus; il est anonyme, peu visible et davantage personnalisé. Il reçoit les femmes pour des périodes plus longues que dans les refuges et ne conserve que quelques lits pour des hébergements d'urgence.

L'ensemble des ressources propose donc des services qui visent à répondre aux différents besoins des personnes itinérantes et à leur permettre de sortir de la rue. Certaines ressources développent en leur sein une diversité de services, d'autres, au contraire, auront recours à ceux déjà existants. La caractéristique de l'aide est de s'inscrire dans un réseau interdépendant où existe la possibilité réelle de passer de l'un à l'autre par un mécanisme de renvoi et d'accompagnement. Ce réseau comprend aujourd'hui des ressources diverses (soupes populaires, comptoirs vestimentaires, logements sociaux avec support communautaire, groupes de défense de droits, centres de jour, d'échange de seringues, de crise, d'aide à l'emploi, services de santé, etc.), et ce, autant dans les centres urbains^[3] que dans les régions.

L'inscription dans un réseau de ressources généralistes et dédiées^[4] présente des avantages et soulève aussi des questions. On y observe deux logiques. D'une part, le réseau assure une diversité de réponses à de multiples besoins à travers sa grande expertise et son approche de collaboration centrées sur l'aide directe à la personne; on vise une réinscription réelle des personnes dans la communauté. D'autre part, la diversité des réponses proposées et la spécialisation des ressources peuvent entraîner un ancrage dans le réseau (ce que les américains nomment shelterization), une adaptation à la vie en refuge, ce qui peut mener à un rétrécissement des possibilités réelles de sortir de la rue. Ainsi et paradoxalement, tout en accueillant des personnes aux besoins multiples et variés et en favorisant une intervention multidisciplinaire qui répond à la complexité de la vie itinérante, le réseau peut créer les conditions d'une véritable sortie de la rue ou apparaître comme une sorte d'enfermement, non plus dans l'Asile duquel on ne pouvait sortir, mais dans un réseau dont il est difficile de se sortir.

Notes de bas de page



[1] Roy Shirley et Roch Hurtubise, 2007, L'itinérance en questions, Presses de l'Université du Québec.

[2] Le «robineux» est celui qui boit de la «robine», un mélange d'alcool et de vin.

[3] Par exemple, à Montréal, le Réseau des personnes seules et itinérantes (RAPSIM) comprend près d'une centaine de ressources dont la moitié offre de l'hébergement.

[4] Dédiées : des ressources qui ne reçoivent que des personnes itinérantes et dont la mission première est de leur venir en aide sous diverses formes; cela les distingue des ressources institutionnelles ou des services étatiques qui reçoivent diverses populations dont les personnes itinérantes

Asile et ... ▾



ORSPERE SAMDARRA
CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95
BD PINEL 69678 BRON CEDEX